Destinataires : Participants au programme avec SGS Canada (producteurs du Nouveau-Brunswick)

Date : Le 24 avril 2019

Objet : Rappel : Participants au programme au Nouveau-Brunswick utilisant SGS Canada pour les audits et la certification CanadaGAP

Les participants au programme qui sont inscrits au programme CanadaGAP qui utilisent SGS Canada en tant qu'organisme de certification devront choisir un nouvel organisme de certification DÈS QUE POSSIBLE.

Le mois dernier, vous avez reçu un avis que SGS Canada n'offrirait plus d'audits CanadaGAP après le 30 juin 2019. En date du 15 avril, SGS n'accepte plus les révisions d'auto-évaluations.

Veuillez agir rapidement afin d'assurer que votre prochain audit ou révision d'auto-évaluation soit planifié et complété au moment opportun par votre organisme de certification. Il est dans votre meilleur intérêt d'éviter des interruptions de votre cycle de certification.

Il existe actuellement deux choix d'organismes de certification de CanadaGAP :

- **BNQ** Tél : 1-800-386-5114 poste 2451 Site Web : **www.bnq.qc.ca**
- **NSF Canada Ag** Tél : 1-519-821-1246 Site Web : **www.gftc.ca**

Certains auditeurs de CanadaGAP qui ont travaillé avec SGS Canada ont agi en tant que sous-traitant pour un autre organisme de certification offrant des audits CanadaGAP. Par exemple, Charlie McIntosh, qui a effectué plusieurs audits au Nouveau-Brunswick, est sous-traitant auprès du BNQ. Vous souhaitez peut-être suivre votre auditeur au nouvel organisme de certification, particulièrement si vous avez déjà confirmé une date pour votre audit de 2019.

Afin d'initier le transfert à un nouvel organisme de certification, veuillez compléter le formulaire de **changement de statut** ci-joint. Répondez à la question 4 pour indiquer votre choix d'un nouvel organisme de certification, et acheminez le formulaire signé au bureau de CanadaGAP par la poste, par courriel à info@canadagap.ca ou par télécopieur au 613-829-9379.

Veuillez acheminer le formulaire de changement de statut complété dès que possible, même si l'expiration de votre certificat est dans quelques mois. Nous aviserons votre nouvel organisme de certification du transfert. Ils vous contacteront pour examiner la portée de votre exploitation et de votre certification, et pour confirmer la date de votre prochain audit ou révision d'auto-évaluation.

Nous vous remercions à l'avance pour votre coopération. Si vous avez des questions, communiquez avec les organismes de certification susmentionnés, ou le bureau de CanadaGAP à info@canadagap.ca ou 613-829-4711. Si vous avez besoin d'aide pour transférer à un nouvel organisme de certification, contactez SGS Canada à 905-364-3758 ou amrutha.mathew@sgs.com.

CanadaGAP est un programme qui a été élaboré au Canada en vue de promouvoir les bonnes pratiques agricoles (BPA, ou « GAP ») parmi les fournisseurs de fruits et de légumes.